

## **CFA Agricole**

### **Diplôme du CAPa Agricultures des régions chaudes**

#### **UCP 2 : Réaliser des travaux de suivi des cultures pérennes et annuelles**

#### **Capacité 51 : réaliser des opérations techniques liées au cycle de végétation**



#### **SUJET :**

Votre capacité à « réaliser des opérations techniques liées au cycle de végétation » sera évaluée dans diverses situations d'interventions techniques sur des plantes horticoles pérennes et annuelles.

Ces opérations, qui peuvent être très variées, visent à assurer de bonnes conditions de production aux plantes horticoles. Elles nécessitent une bonne organisation du travail et d'être vigilant sur la qualité des interventions. Dans ces travaux, il est important de porter de l'intérêt aux végétaux, et de comprendre en quoi chaque intervention compte pour le résultat final.

Au cours de votre formation :

- vous allez réaliser les travaux horticoles sous la responsabilité de votre maître d'apprentissage en respectant les consignes données ;
- vous allez participer à des formations sur les opérations techniques et sur la sécurité au CFA ;
- vous participerez aux retours d'expérience au CFA, où vous aurez l'occasion d'analyser les travaux réalisés en entreprise et d'écouter les analyses des autres apprentis

Parmi toutes les situations de travail que vous avez vécues, vous allez en choisir une qui servira de support à un entretien avec le formateur.

Vous pourrez ramener des photos ou un support qui vous aideront durant l'entretien. Pour réaliser au mieux le travail, vous aurez forcément rencontré des contraintes particulières, vous vous serez adapté aux végétaux que vous avez entretenus, aux conditions de l'entreprise, et c'est de cela dont vous discuterez avec le formateur. Vous raconterez ce que votre intervention avait de particulier, ce que vous avez fait, vous porterez un avis argumenté sur la qualité de votre travail et vous comparerez à d'autres opérations techniques.

Avant l'entretien, le maître d'apprentissage donnera son avis sur les opérations techniques réalisées dans son entreprise, et le formateur en tiendra compte pour décider de votre maîtrise de la capacité à « réaliser des opérations techniques liées au cycle de végétation ».

Attention : vous n'êtes pas seulement évalué sur la réussite de votre travail/votre geste, votre technique : il faut aussi montrer que vous comprenez ce que vous faites.

Les critères sont :

- l'organisation de l'opération : L'organisation est efficace et permet de réaliser les opérations techniques ;
- la qualité de l'intervention : L'intervention permet à l'opération d'atteindre le but fixé, en fonction des consignes. Les observations effectuées permettent de repérer les caractéristiques du végétal et d'en rendre compte.